



Rejoignez
la constellation
de talents
du 1^{er} employeur
bancaire



CONVENTION DE RELATION

Entre le
CREDIT AGRICOLE NORMANDIE

et

le Groupe FIM-EGC



un institut des



CCI Formation
Manche



Basse-Normandie



Entre Les soussignées

Le Groupe FIM-EGC (Ecole de Gestion et de Commerce), dont le siège est situé à Saint Lô, représenté par Monsieur Yves RICOLLEAU, Directeur, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée le Groupe FIM-EGC

D'une part,

Et

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à CAEN Cedex (14050) 15 Esplanade Brillaud de Laujardière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 478 834 930, société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 868, représentée par Monsieur Matthieu Boraud, Directeur du Développement des Ressources Humaines, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée " Le Crédit Agricole Normandie"

D'autre part,

Ci-après dénommées individuellement ou collectivement « **la** » ou « **les Partie(s)** ».

EXPOSE PREALABLE

Le Crédit Agricole Normandie est le premier employeur bancaire de Basse-Normandie.

Le Crédit Agricole Normandie et le Groupe FIM-EGC souhaitent développer et approfondir leurs relations en établissant une convention de partenariat.

Cette convention a pour ambition d'associer le Groupe FIM-EGC et le Crédit Agricole Normandie dans un partenariat ayant pour objectif :

- D'établir des relations durables entre le Crédit Agricole Normandie et le Groupe FIM-EGC
- De rapprocher les étudiants du monde professionnel par des temps d'échange et de présentation autour des métiers du Crédit Agricole Normandie et de l'entreprise
- De faire profiter prioritairement aux étudiants des offres de stage et d'emploi qui seraient proposées par le Crédit Agricole Normandie
- De promouvoir la marque commerciale Crédit Agricole Normandie auprès du Groupe FIM-EGC et de ses étudiants
- D'adapter potentiellement les programmes aux besoins de l'entreprise, aux évolutions du secteur d'activité, des métiers et aux enjeux de demain

Le Crédit Agricole Normandie s'attachera à développer ses relations avec le Groupe FIM-EGC sur les formations prioritairement ciblées suivantes :

- Ecole de Gestion et de Commerce de Basse Normandie
- Responsable de Développement Commercial (certification inscrite au RNCP niveau 2)
- Licence Droit Economie Gestion (partenariat Institut d'Agneaux – CNAM)
- Responsable en Commerce International (certification inscrite au RNCP niveau 2)
- Chef de projet Marketing Internet et conception de site (certification inscrite au RNCP niveau 2)

CECI EXPOSE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

Article 1 : Les engagements du Groupe FIM-EGC :

Le Groupe FIM-EGC s'engage à positionner le Crédit Agricole comme un partenaire privilégié du secteur professionnel de la Banque et des Assurances.

A faciliter la présence du Crédit Agricole, en tant que Marque Employeur, auprès des étudiants au sein du Groupe FIM-EGC	
	Assurer la présence du Crédit Agricole Normandie sur les supports de communication du Groupe FIM-EGC (affichage au sein du Groupe FIM-EGC, site internet, documentation...)
	Communiquer et valoriser ce partenariat auprès des étudiants, du réseau des anciens et du Conseil d'Administration du Groupe FIM-EGC
	Relayer les animations RH et autres concours organisés par le Groupe Crédit Agricole auprès des étudiants du Groupe FIM-EGC (ex : concours Louise Tallierie) Participer aux challenges étudiants organisés par le Crédit Agricole Normandie notamment le Trophée des écoles Sup'

A faciliter les opérations de recrutement du Crédit Agricole	
	Donner l'accès au réseau des anciens diplômés et/ou à l'annuaire des diplômés
	Inviter le Crédit Agricole Normandie aux différents forums organisés par le Groupe FIM-EGC et lui faire bénéficier d'un emplacement privilégié
	Présenter les offres de stage du Crédit Agricole Normandie, d'alternance et d'emploi auprès des étudiants du Groupe FIM-EGC
	Accompagner le Groupe FIM-EGC dans l'adaptation des programmes pédagogiques aux attendus métiers et secteur d'activité du Crédit Agricole Normandie
	Permettre les interventions du Crédit Agricole Normandie auprès des étudiants
	Recommander le Crédit Agricole Normandie auprès des étudiants dans leur démarche de recherche d'emploi et de stage

A faciliter les possibilités de relation bancaire avec le Crédit Agricole	
	Assurer nos entrées commerciales au sein du Groupe FIM-EGC (ex : journées portes ouvertes...)
	Mettre à disposition des étudiants les offres et les plaquettes du Crédit Agricole Normandie dans les locaux du Groupe FIM-EGC
	Assurer le lien entre les structures de gestion du Groupe FIM-EGC, les associations du Groupe FIM-EGC et les interlocuteurs du Crédit Agricole Normandie (comptes du Groupe FIM-EGC et des associations)

A simplifier nos relations	
	Nommer un référent au sein du Groupe FIM-EGC, principal interlocuteur identifié pour les relations avec le Crédit Agricole Normandie
	Transmettre un organigramme détaillé avec les coordonnées des différents interlocuteurs
	Communiquer un calendrier des manifestations et événements du Groupe FIM (forums, tables rondes à destination des étudiants, conférences, présentations métiers)
	Transmettre un calendrier des stages par spécialisations et par diplômes

Article 2 : Les engagements du Crédit Agricole Normandie :

Le Crédit Agricole Normandie s'engage auprès du Groupe FIM-EGC à accompagner ses étudiants vers le monde professionnel et favoriser leur intégration professionnelle.

A établir des relations privilégiées avec le Groupe FIM-EGC dans le domaine du recrutement	
	Participer aux forums stages, alternance et emplois du Groupe FIM-EGC
	Transmettre des offres de stage, d'alternance et d'emploi aux étudiants du Groupe FIM-EGC en fonction des besoins de l'entreprise
	Garantir aux stagiaires retenus un suivi personnalisé avec un tuteur identifié, un thème adapté aux exigences pédagogiques et un accueil dans un environnement de travail privilégié
	Garantir aux alternants un suivi personnalisé avec un tuteur identifié
	Assurer une approche différenciée sur les candidatures émanant du Groupe FIM-EGC

A effectuer les interventions pédagogiques souhaitées par le Groupe FIM-EGC	
	Participer à des conférences ou tables rondes autour des métiers
	Participer au jury d'admissibilités ou d'examens
	Participer sur demande à l'évolution des contenus pédagogiques pour répondre aux spécificités des métiers de la banque

A prioriser le Groupe FIM-EGC dans ses choix en matière de taxe d'apprentissage	
	Le Crédit Agricole Normandie s'engage à contribuer au financement du développement de la formation et du Groupe FIM-EGC par le versement d'une taxe d'apprentissage différenciée intégrant une allocation prioritaire tenant compte des évolutions réglementaires

Autres	
	Le Crédit Agricole Normandie peut faire bénéficier de ses infrastructures (amphithéâtre, salle de réception) pour l'organisation d'événements (tarif sur demande)

A simplifier nos relations	
	Nommer un correspondant unique au sein du Crédit Agricole Normandie et transmettre les coordonnées utiles des différents interlocuteurs (cf. en annexe)
	Communiquer en priorité les informations sur le challenge étudiants et autres opérations organisées par le Crédit Agricole Normandie

Le Crédit Agricole Normandie validera préalablement à leur diffusion tout document sur lequel son nom, sa marque ou son logo seront reproduits.

Article 3 : Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur le 20 mai 2015 pour une période de un (1) an sauf résiliation anticipée dans les conditions décrites aux présentes. A l'issue de cette période Initiale, la convention se renouvellera tacitement par période de douze (12) mois sauf résiliation par l'une ou l'autre des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d'un préavis de 60 jours avant chaque échéance.

Une rencontre aura lieu tous les ans entre le Groupe FIM-EGC et le Crédit Agricole Normandie pour procéder à un bilan annuel de l'application des engagements mentionnés ci-dessus.

Article 4 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect des obligations incombant à l'une ou l'autre des Parties, ces dernières auront la faculté de dénoncer, par un courrier recommandé avec accusé de réception, la présente convention moyennant un préavis d'un mois. Cette dénonciation prendra effet un mois après l'envoi du courrier, le cachet de La Poste faisant foi. Aucune pénalité pour résiliation ne sera due, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts auxquels les Parties pourraient prétendre.

Article 5 : Avenant à la convention

Les Parties s'engagent à respecter les réglementations en vigueur dans les domaines concernés par l'objet de la convention et à agir en conformité avec la finalité du partenariat conclu entre elles. Si l'évolution de la réglementation devait amener le Crédit Agricole Normandie ou le Groupe FIM-EGC à modifier, annuler ou remplacer l'une ou plusieurs de ses obligations, un avenant à la présente convention serait rédigé.

Article 6 : Litiges-Attribution de Jurisdiction.

En cas de contestation sur l'interprétation, l'exécution et la réalisation de l'une quelconque des dispositions de la présente convention, les Parties décident de rechercher avant tout une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, les seuls tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Crédit Agricole Normandie.

Article 7 : Clause Informatique et Libertés.

Le Crédit Agricole Normandie et le Groupe FIM-EGC s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions de la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, et notamment à prendre toutes les protections utiles afin de préserver la sécurité des informations/données personnelles et notamment d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

Ces Informations pourront donner lieu à exercice du droit d'accès, d'opposition et de rectification dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés.

Fait à Caen, le 20 mai 2015, en deux exemplaires originaux.

Pour le Crédit Agricole Normandie,

Matthieu Boraud,

Directeur des Ressources Humaines

Pour le Groupe FIM-EGC

Monsieur Yves RICOLLEAU,

Directeur

ANNEXES :

1. Les contacts utiles du Crédit Agricole Normandie
2. Les contacts utiles du Groupe FIM-EGC
3. Infos périodes de stage par diplôme
4. Plaquette : le guide des métiers
5. Plaquettes : les offres jeunes du Crédit Agricole Normandie
6. Plaquette présentant nos espaces de conférence

1- Les contacts utiles du Crédit Agricole Normandie

Fonction	Prénom - Nom	Téléphone	Mail
Relations avec le Groupe FIM-EGC	Sylvie Laplace	02.31.55.64.33	sylvie.laplace@ca-normandie.fr
Stages	Justine Carnet	02.31.55.60.19	justine.carnet@ca-normandie.fr
Alternance	Véronique Harper	02.31.55.60.96	veronique.harper@ca-normandie.fr
Taxe d'apprentissage	Sophie Olivier	02.31.55.61.28	sophie.olivier@ca-normandie.fr
Responsable Développement des Ressources Humaines	Geneviève Préaux	02.31.55.61.62	genevieve.preaux@ca-normandie.fr
Formation	Magali Morin-Uguen	02.31.55.65.05	magali.morin-uguen@ca-normandie.fr
Chargée de l'offre commerciale des jeunes	Nathalie Lemaistre	02.33.06.84.52	nathalie.lemaistre@ca-normandie.fr
Directeur d'agence Institutionnels et collectivités publiques	Peggy Enouf	02.31.55.66.57	peggy.enouf@ca-normandie.fr

2- Les contacts utiles du Groupe FIM-EGC

Fonction/Responsable formation	Prénom - Nom	Téléphone	Mail
Directeur	Yves RICOLLEAU	02.33.77.43.50 06.79.04.77.71 02.33.77.43.51	yr@fim.fr
Responsable des relations extérieures du Groupe FIM-EGC	Christophe DROUULT	06.79.08.83.50 02.33.77.43.50 02.33.77.43.51	cd@fim.fr
Responsable Développement Commercial	Sandra CHAFIA	06.79.07.25.66	sc@fim.fr
Responsable Commerce International	Rémi LANGLOIS	06.85.67.18.98	rl@fim.fr
Licence Droit Eco Gestion	Christophe DROUULT	06.79.08.83.50	cd@fim.fr
Chef de projet Marketing Internet et conception de site	Razvan SILAS	02.33.77.43.50	rs@fim.fr
Stages et emplois	Anne-Sophie COAT		aco@fim.fr
Management, Comptabilité, Audit	Antoine ABIKHALIL	02.33.78.86.88	

1- Infos périodes de stage par diplôme

Diplôme	Modalités de formation	Période de stages pour les FI
EGC	1 ^{ère} année en FI 2 ^e et 3 ^e année en FI/FA	Stage « Action commerciale » – 2 ^e année – 2 mois – Janv/Mars Stage « Cadre » - 3 ^e année - Avril/Juin voir Sept
Responsable Développement Commercial (Rq : niveau Licence, accessible post Bac +2)	FA	
Responsable Commerce International	FA FI	Stage mai/juillet voir août
Licence Droit Eco Gestion (Rq : niveau Licence, accessible post Bac +2)	FA FI (à la marge)	
Chef de projet Marketing Internet et conception de site (Rq : niveau Licence, accessible post Bac +2)	FI	Stage Janv/mai

FI = Formation Initiale

FA = Formation en Alternance